

MY PRESQU'ÎLE

Confinement : Le point sur les mesures d'accompagnement, contacts utiles et outils
10/11/2020

Rappel : [décret de l'Etat sur la mise en place des mesures sanitaires](#)

AIDES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT / CONTACTS UTILES

ETAT

Le fonds de solidarité : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

Toutes les mesures : délais de paiement, remise d'impôts, PGE, chômage partiel...
<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>

Ministère de l'économie : **Numéro spécial d'information 0806 000 245** du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 16h. Ce numéro d'appel est conçu pour renseigner et orienter les professionnels vers les différentes aides d'urgences mises en place, comme par exemple les reports de charges ou d'impôts, les prêts garantis par l'État, le fonds de solidarité ou l'activité partielle. Ce service est assuré conjointement par la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

REGION RAA

Les mesures d'urgence de la Région Rhône Alpes Auvergne :
<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

A suivre une aide à venir de la Région pour la digitalisation de vos commerces :
<https://campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr/mon-commerce-en-ligne-a-decouvrir-en-avant-premiere/>

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIDES COVID-19

COMMERCANTS, CHEFS D'ENTREPRISE, AGRICULTEURS, ARTISANS, INDEPENDANTS...

UN NUMÉRO D'URGENCE DÉDIÉ POUR LA RÉGION

0 805 38 38 69 Service & appel gratuits

auvergnerhonealpes.fr

Auvergne Rhône-Alpes Entreprises

MYPRESQU'ÎLE

CCI LYON METROPOLE

1- Obtenir des informations sur les aides, dispositifs, mesures...

- La **cellule d'appui** est disponible au numéro unique **0805 296 000**, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30.
- Une **campagne d'appels sortants** auprès des commerçants a démarré dès aujourd'hui pour mesurer l'impact de ce second confinement, informer des différents dispositifs mis en place et faire remonter des informations précises aux différentes instances politiques et économiques
- Le site lyon-metropole.cci.fr est mis à jour en temps réel et recense l'ensemble des mesures et dispositifs nationaux mais aussi régionaux et locaux. Les médias sociaux de la CCI relaient tous ces dispositifs.
- solutions-care.fr explique l'ensemble des dispositifs mis en place par les partenaires de la plateforme CARE.

2- Obtenir un accompagnement gratuit et rapide sur tous les leviers pour faire face à la crise

Digitalisation

- « Vendre en confinement : le digital à la rescousse », une [brochure](#) en ligne qui rappelle comment continuer à garder le lien avec le client et vendre en ligne pendant cette crise sanitaire.
- Des **conseillers accompagnent les commerçants** à distance ou en présentiel (si un accompagnement à distance ne peut se mettre en place, et dans le strict respect des mesures sanitaires), sur les principaux leviers : Comment vendre en ligne, Comment transformer mon site vitrine en site marchand ? Comment vendre sur les réseaux sociaux ? Comment intégrer une market place ?

Plus d'infos sur : <http://www.connect-ton-commerce.fr> (dispositif en partenariat avec la Métropole, l'ENE et la CMA- cf mail d'Emilie)

Accompagnement plus global

- Des **conseillers accompagnent les commerçants** à distance ou en présentiel (si un accompagnement à distance ne peut se mettre en place, et dans le strict respect des mesures sanitaires), sur toutes les problématiques : communication, marketing, financement, trésorerie... Plus d'infos sur top-compétitivité.fr

Un accompagnement spécifique pour les dirigeants en difficulté

- Une association APESA à l'écoute 7j/7 de 8h00 à 20h00 au **0805 655 050**
- La CCI a noué un partenariat avec Second Souffle Lyon, association qui veille à ce que le chef d'entreprise en difficulté ne soit jamais isolé. Second Souffle Lyon propose des accompagnements en binôme, ainsi que des rencontres tous les jeudis soirs. lyon@secondsouffle.org et 06 48 36 34 07.

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHONE



<https://www.cma-lyon.fr/coronavirus-mesures-de-soutien-aux-entreprises-contacts-utiles>

MY PRESQU'ÎLE

LOYERS

Un crédit d'impôt pour inciter les bailleurs à abandonner des loyers au profit des locataires de locaux professionnels

Le Gouvernement a pris l'engagement d'introduire dans le projet de loi de finances pour 2021 un crédit d'impôt visant à inciter les bailleurs à participer au soutien aux entreprises les plus affectées par les mesures restrictives mises en œuvre depuis le 30 octobre 2020.

Le crédit d'impôt bénéficiera à tous les bailleurs, personnes physiques et personnes morales, quel que soit leur régime fiscal, qui abandonnent au moins un mois de loyer dû par des entreprises de moins de 250 salariés, fermées administrativement ou appartenant au secteur de l'hôtellerie, des cafés et de la restauration.

Ce crédit d'impôt de 30% s'appliquera aux montants d'abandons de loyers consentis sur la période d'octobre à décembre 2020.

MY PRESQU'ÎLE

SOLUTIONS PARTENAIRES



Solution de paiement à distance

« Commerçants ! Bénéficiez d'une solution simple et sécurisée pour encaisser vos clients à distance

Parce que s'adapter aux nouveaux besoins de vos clients est plus que jamais devenu primordial, Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (en partenariat avec My Presqu'île) vous propose **Payplug**, votre nouvelle solution pour encaisser vos clients à distance. Payplug intègre la possibilité d'encaisser sans site marchand grâce au paiement par email, SMS ou via les réseaux sociaux. Souscription intuitive, saisie de dossier en quelques minutes et activation en moins de 48h, découvrez des services digitaux sur mesure, prêts à répondre aux besoins votre commerce. Vous souhaitez saisir le virage du digital pour votre boutique ? Rencontrez les spécialistes de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes !

Contact BPAURA : Clément GRANJON, Responsable Artisanat et Commerce

clement.granjon@bpaura.fr 07 85 85 15 72

PayPlug⁽³⁾

POUR TRANSFORMER LES VISITES DE VOS CLIENTS EN ACHATS

- Simplicité d'installation et de gestion avec le suivi en temps réel de vos encaissements.
- Transactions sécurisées grâce au Smart 3-DSecure⁽⁴⁾ qui permet de réduire les risques d'impayés liés à la fraude.
- Possibilité d'encaissement sans site marchand grâce au paiement par mail et SMS.

OXATIS : Solution digitale clé en main pour créer son E-Shop

Après échange avec My Presqu'île, voici l'offre proposée par Oxatis :

<https://app.pandadoc.com/document/a7404b09ffd5fb0ebe64af2ac4829a269836075d#/document/v1/editor/attachments>

NEW OXATIS SAS

Bénédicte Groult

benedicte.groult@oxatis.com

07.71.32.94.47